



Route de Narbonne 34220 Saint-Pons-de-Thomières Tél : 04 67 97.97.43 Email : ce.0340070s@ac-montpellier.fr



Formation JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

Dossier de candidature

Année scolaire 2023-2024

Photo

Nom :

Prénoms :

Régime demandé :

Externe ☐

½ pensionnaire ☐

Interne ☐ (le coût de l'Internat était de 1502 € pour l'année scolaire 2022-2023)

NB : Un correspondant est fortement recommandé pour tous les élèves internes, il doit nécessairement résider aux alentours de Saint-Pons-de-Thomières. Sans correspondant, les Responsables légaux s'engagent à venir chercher leur enfant au plus vite, de jour comme de nuit, en cas de besoin.

Conditions générales d'admission :

L'admission à la formation JSP est prononcée par un groupe de pilotage (le chef d'établissement, l'officier de la section JSP et l'équipe pédagogique). En raison du nombre limité des places offertes, la procédure de recrutement est sélective.

Elle se fait prioritairement sur les futurs niveaux 6^{ème} (Aspirant JSP) et 5^{ème} mais peut concerner éventuellement de futur(e)s élèves de 4^{ème}. Elle concerne absolument autant les Filles que les Garçons.

Elève ☐ Monsieur ☐ Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Parents/responsables

Nom et prénom du tuteur légal : Lien de parenté :

Profession :

Tél fixe : Portable :

Adresse :

Nom et prénom du tuteur légal 2 : Lien de parenté :

Profession :

Tél fixe : Portable :

Adresse :

SCOLARITE ACTUELLE (2022-2023)

Classe: Etablissement fréquenté :

RENTREE de septembre 2023

Classe de ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}

Partie à remplir par l'établissement actuel du candidat :

*Avis de la Personne assurant la Direction de l'école ou du collège
(résultats scolaires, comportement, motivation):*

Avis de Mme/M. l'Enseignant d'EPS (aptitudes sportives et assiduité au cours d'EPS):

Cachet de l'établissement

Signature de la Personne assurant la Direction de l'école ou du collège

Je, soussigné(e), responsable légal(e) du candidat, certifie que les informations ci-dessus sont exactes.

Date et signature :

Option Jeune Sapeur-Pompier (JSP) Rentrée 2023

La formation des JSP au collège s'étend sur 3 ans. Chaque année, les élèves sont amenés à passer une Unité de Valeur JSP. A terme, les élèves acquerront le diplôme de Prévention et Secours Civiques, puis pourront passer le Brevet des Cadets pour devenir Pompiers Volontaires dans un Centre de Secours. Le Brevet n'est pas le seul objectif à atteindre ; cette formation peut accompagner le jeune dans les domaines de la sécurité, du sanitaire et du social.

La formation s'appuie sur des activités sportives, des leçons théoriques et des manœuvres assurées par les intervenants de l'« Ecole des Jeunes-Sapeurs-Pompiers du Haut-Languedoc »

Depuis la rentrée de septembre 2021, une option « Aspirant JSP » est proposée aux élèves aujourd'hui en CM2 et entrant donc en 6^{ème}. C'est une prise de connaissance de la formation JSP pour des jeunes souhaitant affermir leur projet. Elle consistera en une intégration mensuelle à la formation JSP sur des séances ciblées (visite de la caserne, des équipements, des véhicules d'intervention...) , la possible participation à des événements extérieurs au collège et en la remise d'une tenue.

<u>Module « Attitude et comportement »</u> • Les devoirs moraux • Les valeurs • L'éthique	<u>Module « Culture administrative et institutions »</u> L'organisation administrative de la France Les institutions (Assemblée Nationale, Sénat)	<u>Module « Prévention des risques causés par :</u> Les incendies Les loisirs La route L'alcool La drogue
<u>Module « Formation de secourisme »</u> Formation Prévention et Secours Civiques (P.S.C niveau 1) Sensibilisation au fonctionnement du corps humain (anatomie)	<u>Module « Sport »</u> Natation Saut en hauteur Course (100 m, 800 m) Lancer de poids Grimper à la corde Parcours sportif (résistance, adresse...)	<u>Module « manœuvres incendies »</u> Théorie et pratique

RECRUTEMENT :

Le recrutement des élèves se fait sur dossier ; un bon niveau scolaire (résultats et comportement) et des aptitudes physiques sont exigés.

Motivation, discipline et dévouement sont les principales qualités requises pour devenir sapeur-pompier.

ATTENTION

Un dossier JSP accepté n'entraîne pas l'affectation automatique de votre enfant au collège du Jaur

L'affectation est du seul ressort de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale du département de scolarisation de votre enfant.

Pour les élèves hors secteur, il vous faudra faire une demande de dérogation auprès des services de la DSDEN et dans ce cas, rapprochez-vous du Chef de l'établissement actuel pour le 2^{ème} degré, du Directeur/trice d'école pour le 1^{er} degré.

DATES :

□ pour les Aspirants JSP (entrée en 6^{ème})

Mardi 4 avril 2023 : date limite de retour des dossiers par voie postale

Collège du Jaur
Candidature JSP
Route de Narbonne
34220 Saint Pons de Thomières

ou par mail ce.0340070s@ac-montpellier.fr
en mentionnant en objet du mail « candidature JSP »

Mercredi 5 avril 2023 matin : Commission de sélection des candidatures.

Jeudi 6 avril 2023 : réponses aux familles par courrier postal, appel téléphonique ou mail

Jeunes et familles seront invités à venir visiter l'établissement le mardi 4 juillet 2023 à compter de 17h30.

□ pour les JSP (entrée en 5^{ème} ou 4^{ème})

Mardi 16 mai 2023 matin: date limite de retour des dossiers par voie postale

*Collège du Jaur
Candidature JSP
Route de Narbonne
34220 Saint Pons de Thomières*

*ou par mail ce.0340070s@ac-montpellier.fr
en mentionnant en objet du mail « candidature JSP »*

Mardi 16 Mai 2023 après-midi : Commission de sélection des candidatures et éventuels entretiens téléphoniques ou en visio-conférence en fin d'après-midi si le jury a besoin d'éléments supplémentaires

Mercredi 17 Mai 2023 matin : Communication par mail des résultats de sélection aux Candidats et à leurs familles

Jeunes et familles seront invités à venir visiter l'établissement le mardi 4 juillet 2023 à compter de 17h30 .

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'Aspirant JSP ou de JSP pour qu'il soit étudié:

- Une lettre de motivation manuscrite des parents.
- Une lettre de motivation manuscrite de l'élève.
- Un Certificat médical récent précisant l'aptitude physique de l'élève (tout particulièrement aucune contre-indication à la pratique du sport).
- Les bulletins scolaires de l'année précédente comme de l'année en cours
- 1 photo d'identité.

Si le dossier de votre enfant est sélectionné, vous devrez nous adresser un chèque de 40 euros (au nom de l'Agent Comptable du collège du Jaur) pour la participation à l'achat de la tenue des JSP.

Si vous postulez à l'internat pour votre enfant en parallèle de votre candidature JSP, sachez que la sélection JSP vaut automatiquement inscription à l'internat. Il vous faudra tout de même en remplir le dossier.

Avec tous nos remerciements pour l'intérêt que vous manifestez à cette section JSP et notre établissement, nous vous adressons, chères Candidates, chers Candidats, chers Parents, nos vœux de réussite les plus chaleureux en espérant faire bientôt votre connaissance !

Pour l'équipe JSP, le Principal, Ludovic Bellini

FORMATION JEUNE SAPEUR POMPIER

COLLÈGE DU JAUR - SAINT-PONS DE THOMIÈRES

Recrutement
pour les élèves
entrant en 5^{ème}

